

Les puits 27 et 28 des Produits du Levant du Flénu (PLF) à Jemappes

Camille Vanbersy et Bruno Van Mol



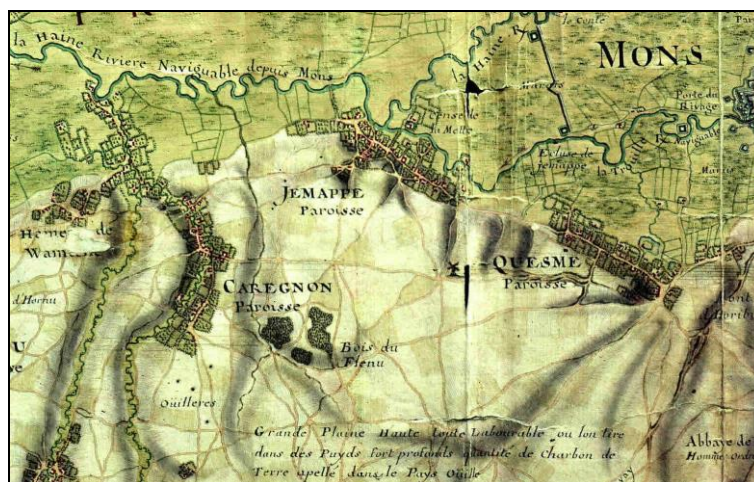
Siège de Jemappes n° 28 dit Nouvelle Fosse.

Extrait de la carte illustrant la superposition des couches de charbon dans la concession des Produits.
SAICOM, collection des cartes et plans.

Dans le cadre d'une exposition organisée par le SAICOM à Jemappes, des recherches sur les puits 27 et 28 ayant marqué le paysage de cette commune ont été menées par le SAICOM et Bruno Van Mol Ingénieur Honoraire du MET. Des cartes, des plans et les registres des conseils d'administration ont été dépouillés afin de retracer l'histoire de ces puits.

Les installations des puits n° 27 et 28 de la S.A. des Charbonnages des Produits sont situées dans le quadrilatère formé par les rues de la Faïencerie, Macdonald, des Borains, et de la Hainette. Les dalles d'obturations des puits 27 et 28 sont visibles à côté du bâtiment des bains-douches (transformé en entrepôt). Les bornes en pierres qui se trouvent au centre de chacune d'elles comportent leurs numéros, les profondeurs – 920 m pour le 27 et 925 m pour le 28 –, la date de remblaiement des puits : 1959, ainsi que les initiales P L F pour Produits Levant du Flénu car appartenant à la Société anonyme des Charbonnages des Produits.

L'origine de la Société anonyme des Charbonnages des Produits remonte à la première moitié du 18^e siècle, et provient du démembrement par Ambroise Richebé de sa concession initiale dénommée le « Rendage des Produits » concédée par le chapitre de Sainte-Waudru.



Carte manuscrite des environs de Mons en 1691.

De « hautes terres labourables » où l'on extrait du charbon de terre que dans le pays on appelle houille », sont mentionnées sur les hauteurs de Flénu.
Levé par l'ingénieur Saint Paul, AIG, Vincennes.

Les installations de cette société se trouvent au centre de la Bataille de Jemappes et connaissent alors une période d'inactivité jusqu'en 1803. En 1808, une nouvelle société est créée et les actionnaires, à

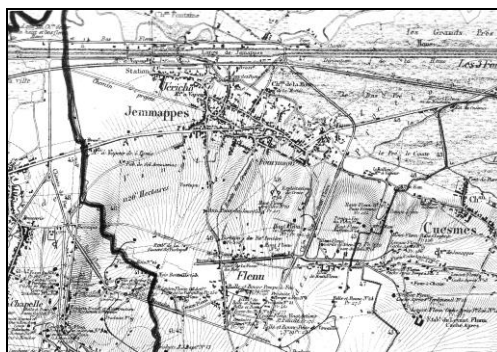
l'origine presque tous français, laissent la place à d'autres, aux noms pour certains illustres, tels que les d'Aremberg, les de Mérode-Westerloo, le Comte de Gavre, et des avocats montois tels que Taintenier, Corbisier et Jean-François Gendebien. Ce dernier jouera un rôle décisionnel et de gestion important jusqu'à l'arrivée de la famille Colenbuen.

Petit à petit, la famille Colenbuen achète les actions de la société et en 1812, elle détient la moitié du capital. Après 1820, elle procèdera à de nouveaux achats d'actions.

Cette société est l'une des plus actives de la fin du Régime français et du début du Régime hollandais. Toutefois, l'action de la famille Colenbuen ne permet pas au charbonnage de se développer et en 1835, elle est reprise par la Société de Commerce qui augmente sa productivité de près de 75 %.

La genèse du siège de Jemappes

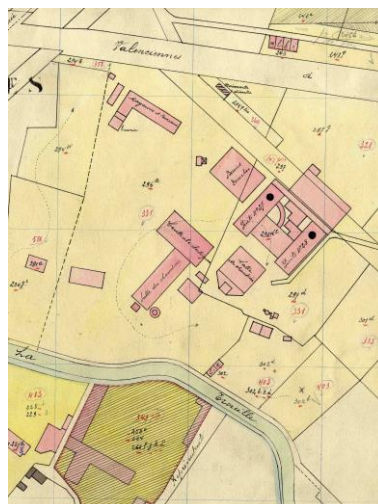
Conscient de l'extension du gisement de charbon au nord des sites exploités à Cuesmes et Flénu, notamment les couches inférieures à celles d'Ostennes exploitées à Flénu, la demande en extension de concession est évoquée en 1859.



Implantations des exploitations charbonnières en 1854 sur les territoires de Flénu et Jemappes.
Carte au 20.000° de Vandermaelen, extrait. © Bruno Van Mol

Des travaux de reconnaissance dans la partie nord de la concession sont entrepris en 1876 et 1877 par deux sondages jusqu'à la profondeur de 397 mètres environ. On y atteint le terrain houiller sans rencontrer de couches.

Ce n'est qu'en 1889 qu'un sondage traverse de belles couches plus ou moins puissantes de charbon à forger. En 1891, un avant-projet de création d'un nouveau siège d'exploitation est avancé, à proximité du canal et de la station de Jemappes sur les terrains des petites Sœurs des Pauvres. Une étude de la faisabilité économique est entamée. Le projet général d'installation d'un siège à Jemappes est approuvé par le Conseil d'Administration le 15 mars 1892 sur le site de la machine à vapeur qui refoule au Flénu des eaux pour le service des fours à coke.



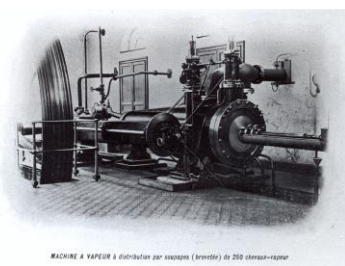
Le creusement des puits se fera par la société des Produits elle-même sans faire appel à des prestataires extérieurs. Elle recourt à un système de percement à niveau plein à l'aide d'une trousse coupante circulaire en fonte qui descend au fur et à mesure du creusement. Ce travail ne se fait pas sans mal et les problèmes et retards causés par les sables bouillants, qui s'effondrent lors du creusement, une couche de silex, particulièrement dure, et les venues d'eau sont nombreux. L'épuisement des eaux se fait alors au moyen de cuffats ou par des pompes si le volume horaire est plus important.

L'installation du siège et les installations de surface

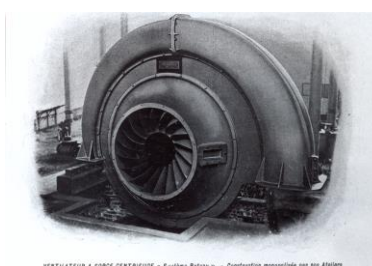
Au puits n° 28, entamé en 1894, le creusement au grand trépan rencontre des difficultés lors du percement d'un banc de silex compact très dur désigné sous le nom de rabot. En 1896, le bétonnage du cuvelage du puits 28 est terminé jusqu'à 154 m. On épuise les eaux qu'il contient.



Le creusement du puits 27 est commencé. La machine d'extraction, les treuils d'extraction à vapeur et la chaudière d'alimentation ont été construites par les Ateliers des Produits en 1895.



MACHINE À VAPEUR à distribution par soupapes (breveté) de 200 chevaux-vapeur
par les Ateliers des Produits, à Flénu.
© SAICOM.



VENTILATEUR À FORCE CENTRIFUGE « Rateau » n. - Construction métallique par nos Ateliers
aux Ateliers des Produits à Flénu
© SAICOM

En janvier 1898, le puits 28 atteint 352 m de profondeur et a traversé trois veines de charbon. La construction des bâtiments de surface prend plusieurs années.

En septembre 1899, les principales pièces du châssis à molettes du n° 27 sont montées. Cette même année voit l'érection des bâtiments des compresseurs et des ventilateurs. Au puits 28, on a rencontré une veine de 2 m d'ouverture avec une puissance de charbon de 1,19 m à 674 m, et à 821 m. On a atteint une couche bien régulière avec pente de 13° et comprenant notamment une laie de charbon d'un mètre en un seul bloc.

En 1900, les ventilateurs sont reliés au puits 27 de retour d'air par une galerie courbe. En octobre, le châssis à molettes du puits 28 est opérationnel et les travaux d'approfondissement du puits sont poursuivis à l'aide de cages. En 1901, un ventilateur de type Rateau est installé. Un deuxième viendra équiper les installations en 1909.

La construction des bureaux, des magasins, des forges, ... à l'ouest des puits débute en octobre 1905.



Les bureaux à front de rue
Photo Paul Berckmans, 2006.



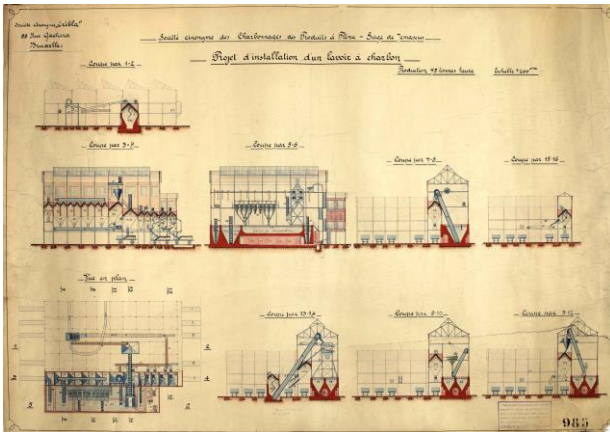
Le bureau transformé, en 2016.
Photo BVM.

L'année 1906 voit la fin des travaux d'installation du châssis à molettes et de la machine d'extraction du puits n° 27.



L'année suivante, le montage de la partie métallique de la mise à terril est initié. Le système à culbutage automatique est opérationnel dès 1908. La réalisation du triage est confiée à la firme Evence-Coppée. Il sera achevé en 1908 en même temps que les cabestans de sauvetage des puits placés entre ceux-ci.

En 1927, un lavoir, de la firme Cribla, est annexé au nord-est du triage : il entrera en service l'année suivante.



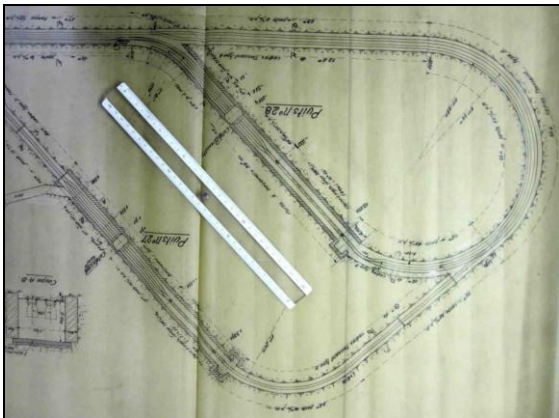
Plan de projet des installations de lavoir proposé par la firme CRIBLA de Bruxelles.
Collection SAICOM.

Lavoir Cribla et Bains douches

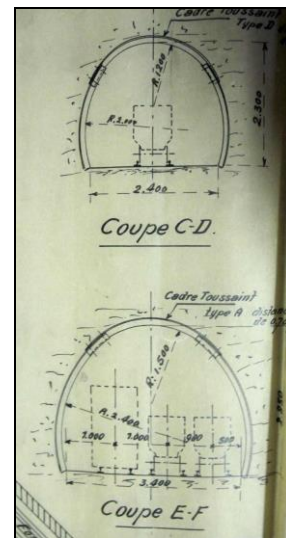
Des bains-douches pour les ingénieurs et les porions sont ajoutés dès 1910. La construction de bain-lavoirs pour les ouvriers sera achevée en juin 1913, deux ans après l'instauration de la loi rendant ce type d'infrastructure obligatoire pour les ouvriers du fond.

Les travaux du fond

Trois étages sont initialement creusés : à 605 m, à 705 m et à 805 m de profondeur. A chaque niveau, des boueux nord y sont creusés sur plus de 800 m, soit largement au delà du canal de Mons à Condé.



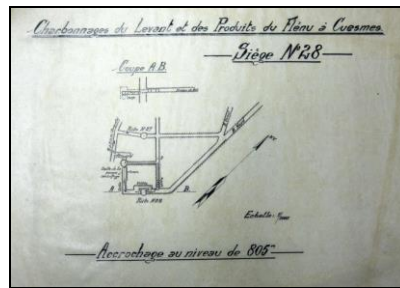
Plan des voies ferrées alimentant les puits 27 et 28 au niveau 605.
© SAICOM.



Cadres métalliques de soutènement « Toussaint », type B et C.
© SAICOM.

En 1904, une galerie de communication est établie entre les deux puits à l'étage de 605 m : elle est renforcée à l'aide de revêtements en cadre de fer. Aux étages de 705 m et 805 m, le recarrage du bouveau avec revêtement métallique est continué pour l'amélioration du retour d'air et permettre aux grands chevaux d'aller jusqu'à la couche n° 19 qui est mise en production.

Le percement du bouveau de 805 m présente plus de difficultés que les deux autres en raison notamment de la traversée de grès dur qui impose le recours à la perforation mécanique. De grandes poussées des terrains alentours forcent à un boisage important.



Plan de l'accrochage au niveau 805 montrant les galeries autour des deux puits, et le bouveau nord.

© SAICOM

A partir de septembre 1904, des travaux préparatoires à la mise en exploitation de la Grande Veine et de la couche 19 de Ghlin sont initiés à l'étage de 805 m. Le creusement d'une écurie en prévision de l'augmentation de la production y est entrepris.

En octobre 1904, 35 ouvriers à veine y travaillent pour une production journalière de 132 t. En novembre 1904, cette production passe à 166 t./jour. Le produit de la vente des charbons permet de payer tous les frais réalisés à ce siège pendant le mois d'octobre.

En octobre 1909, le charbonnage profite de la kermesse de Jemappes et de l'absence de nombreux ouvriers pour placer à l'étage de 805 m des taquets hydrauliques¹. A partir de 1926, des postes téléphoniques permettent de relier la surface aux différents étages du fond.

La centrale électrique et la première guerre mondiale

En 1913, une centrale électrique vient compléter les installations du siège. Son équipement comporte entre autres des chaudières De Nayer.

Les composantes électriques relèvent quant à elles des A.C.E.C. Celles-ci travaillent avec la firme Vandekerkove pour l'accouplement de l'alternateur avec la turbine. Les contacts et le montage des machines par cette firme seront retardés et rendus difficiles en raison de la Première Guerre mondiale et du régime de l'Étape instauré à Gand, siège de la société.

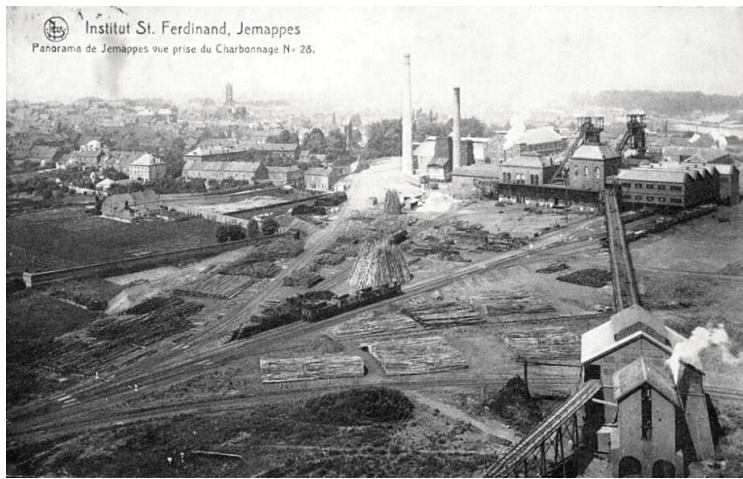
Au bâtiment des chaudières est adjointe une cheminée de 60 mètres de hauteur en claveaux de béton préfabriqués, qui est terminée en avril 1914. La centrale électrique est mise en service en décembre 1917.

En août 1914, début de la guerre² : chômage complet dans le Borinage jusqu'au lundi 14 septembre : le travail reprend avec un personnel du fond de 1.800 personnes contre 2.600 avant le chômage. En avril 1916, grève de protestation de la part des ouvriers contre l'insuffisance de vivres et surtout des pommes de terre. L'autorité allemande ayant promis d'améliorer la situation au point de vue ravitaillement, la grève a pris fin.

En novembre 1916, la Firme Hamon termine le montage du réfrigérant adjoint aux chaudières.

¹ Il s'agit de plateaux métalliques actionnés par des pistons qui provoquent leur mise en place ou leur retrait.

² Alors que le 23 août 1914, le centre du village – gare, église, quartier de Jéricho – a été violemment bombardé à coup d'obus incendiaires tirés depuis le bois de Baudour à Ghlin (pour venger la défaite de 1792 ?), le quartier du charbonnage situé à l'ouest de la commune, n'a subi aucun dégât.



*Le réfrigérant Hamon à côté des chaudières.
Carte postale anciennes, © SAICOM.*

La fin de la guerre affectera le siège en raison de l'enlèvement par les pionniers allemands de certaines pièces des machines d'extractions afin de les rendre inutilisables.

La fin de l'exploitation

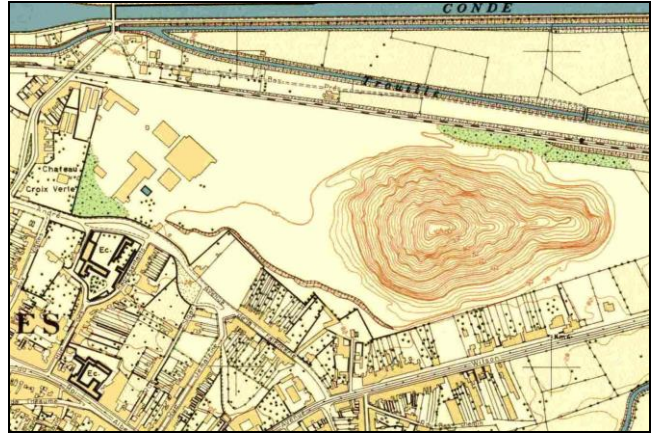
En 1932, la Société des Produits fusionne avec celle du Levant et forme la S.A. des Charbonnages du Levant et des Produits. Cette nouvelle société connaît rapidement de graves difficultés. Dès 1936, la potentialité d'une liquidation est évoquée.

Au niveau du puits n° 28, la situation est difficile. Des dérangements importants entravent la bonne marche des travaux. Des propositions de modernisation pour l'installation de nouveaux compresseurs, d'une nouvelle pompe d'exhaure, de machines d'extraction électriques ou encore la transformation du triage-lavoir sont formulées. Un nouveau compresseur est installé en 1937 et des améliorations sont apportées au lavage du charbon. Celles-ci sont « devenues nécessaires et même urgentes à cause de la mauvaise qualité des poussières fournis par les couches en exploitation à l'heure actuelle ».

Mais ces efforts ne suffisent pas et la seule valeur d'ajustement restant à la société semble être, aux yeux du conseil d'administration, la main d'œuvre et les salaires. La liquidation est prononcée en 1939. Toutefois, les circonstances difficiles provoquées par la Seconde Guerre mondiale permettront à la société de renaître afin de faire face aux besoins en charbon du pays. Quelques changements seront alors apportés aux installations. Un groupe d'exhaure est installé à 805 m et deux groupes auxiliaires à 905 m en 1946.



Le site du charbonnage en 1961.
Extrait d'une photo aérienne zénithale prise le 12-10-1959
par le Ministère des Travaux Publics. Orientée au nord.
© Bruno Van Mol



*Le charbonnage en 1961 montrant le terril dont une partie a glissé
vers l'ouest. Le tracé de la rivière La Trouille est occupé par la rue
de la Faïencerie depuis 1936.*
Extrait de la feuille 45-7-2 Mons de la carte au 5.000° du Ministère
des Travaux Publics. © Bruno Van Mol

Le triage lavoir est transformé l'année suivante et un nouveau compresseur est installé en 1953. Cette même année, le directeur-gérant est chargé de procéder à la fermeture échelonnée des divers sièges du charbonnage. Le 8 juin 1959, le Conseil national des charbonnages décide la fermeture du puits n° 28 en date du 19 septembre 1959. En décembre de cette même année, la S.A. des Charbonnages du Levant et des Produits fait apport de ses avoirs lors de la constitution avec d'autres sociétés du bassin de la S.A. des Charbonnages du Borinage, ultime étape du processus de concentration des charbonnages du bassin du Couchant de Mons.

Sources

Extrait des Registres des procès verbaux des réunions du conseil d'administration N° 18 à 24, conservés au SAICOM.

Février-mars-avril 2016

Révision et illustration mars 2018.

